

AUDIT D'IMPACT CARBONE INDUSTRIES

Foire Aux Questions (FAQ)

1. Qu'est-ce qu'un Audit d'Impact Carbone Industries ?

Il s'agit d'une analyse permettant d'identifier, de mesurer et d'évaluer les émissions de gaz à effet de serre générées par les activités industrielles d'un site de production. L'objectif est de fournir aux dirigeants une vision claire des principaux postes d'impact et des pistes d'amélioration.

2. Pourquoi réaliser un audit carbone industriel ?

L'audit permet de mieux comprendre l'origine des émissions, de prioriser les actions à mettre en œuvre, d'améliorer la performance globale de l'entreprise et d'anticiper les évolutions économiques et réglementaires.

3. À quelles entreprises s'adresse cet audit ?

Il s'adresse à toutes les entreprises industrielles, quelle que soit leur taille ou leur secteur :

- agroalimentaire,
- chimie,
- métallurgie,
- plasturgie,
- bois,
- matériaux,
- textile,
- mécanique,
- électronique,
- etc.



4. L'audit est-il adapté aux PME comme aux grands groupes ?

Oui.

Chaque audit est construit sur mesure en fonction de la taille de l'entreprise, de ses procédés industriels, de son organisation et de ses objectifs.

5. En quoi l'approche CARBODROPING est-elle différente ?

CARBODROPING ne se limite pas à mesurer les émissions. Notre démarche vise à comprendre le fonctionnement global de l'entreprise afin de proposer une trajectoire de transition conciliant performance économique et performance environnementale.

6. Comment se déroule un audit ?

L'audit comprend une phase de collecte des informations, une analyse des activités, une éventuelle visite du site, le traitement des données et la remise d'un rapport accompagné de recommandations.

7. Une visite du site est-elle nécessaire ?

Dans la plupart des cas, oui. Elle permet d'observer les installations, de mieux comprendre les procédés et de confronter les données théoriques à la réalité du terrain.

8. Quels documents doivent être fournis ?

Les principaux documents concernent les consommations d'énergie, les productions, les matières premières, les transports, les déchets et toute information utile à la compréhension de l'activité.

9. Combien de temps dure un audit ?

La durée dépend de la taille du site et de la complexité des activités. Un calendrier est défini avec l'entreprise avant le lancement de la mission.

10. L'activité de l'entreprise est-elle perturbée ?

Non.

L'audit est organisé afin de limiter au maximum son impact sur le fonctionnement quotidien de l'entreprise.

LES ANALYSES

11. Quels postes sont étudiés ?

Les procédés industriels, les bâtiments, les consommations énergétiques, les matières premières, les transports, l'eau, les déchets, les utilités industrielles et l'organisation générale du site.

12. Les procédés industriels sont-ils analysés ?

Oui.

Les procédés de fabrication représentent souvent une part importante des émissions et font l'objet d'une analyse spécifique.

13. Les émissions indirectes sont-elles prises en compte ?

Oui.

Lorsque leur analyse est pertinente au regard du périmètre retenu et des objectifs de l'audit.

14. Les transports sont-ils intégrés ?

Oui.

Les transports de marchandises, les déplacements professionnels et, selon les cas, la logistique interne, peuvent être analysés.

15. Les déchets et les coproduits sont-ils étudiés ?

Oui.

Leur gestion peut représenter un levier d'amélioration environnementale et économique.



LES RÉSULTATS

16. Que contient le rapport d'audit ?

Le rapport présente les principaux postes d'émission, des indicateurs, des graphiques, des tableaux de synthèse et des recommandations adaptées à l'entreprise.

17. Les émissions sont-elles hiérarchisées ?

Oui.

Les différentes sources d'émission sont classées afin d'identifier les priorités d'action.

18. Les recommandations sont-elles personnalisées ?

Oui.

Elles tiennent compte des contraintes techniques, économiques et organisationnelles propres à chaque entreprise.

19. Peut-on comparer plusieurs sites industriels ?

Oui.

Lorsque plusieurs sites sont audités selon une méthodologie identique, des comparaisons objectives peuvent être réalisées.

20. Un audit peut-il être actualisé ?

Oui.

Un nouvel audit permet de mesurer les progrès réalisés et d'adapter la trajectoire de transition aux évolutions de l'entreprise.

LES BÉNÉFICES

21. Quels bénéfices pour l'entreprise ?

L'audit aide à mieux comprendre les émissions, à orienter les investissements, à améliorer l'efficacité des actions engagées et à renforcer la compétitivité.

22. L'audit permet-il de réduire les coûts ?

Il peut mettre en évidence des pistes d'optimisation susceptibles de réduire certaines consommations et d'améliorer la performance globale de l'entreprise.

23. L'audit prépare-t-il aux évolutions réglementaires ?

Oui.

Il permet de mieux connaître la situation de l'entreprise et d'anticiper les évolutions liées aux enjeux environnementaux.

24. Les résultats peuvent-ils alimenter une démarche RSE ?

Oui.

Les données issues de l'audit peuvent contribuer à valoriser les engagements environnementaux de l'entreprise.

25. L'objectif de l'audit est-il de produire moins ?

Non.

L'objectif de **CARBODROPING** n'est pas de produire moins, mais de produire mieux. L'audit identifie les actions permettant de réduire progressivement l'impact carbone tout en préservant la compétitivité et le développement de l'entreprise.

CARBODROPING

26. Les données de l'entreprise sont-elles confidentielles ?

Oui.

Toutes les informations recueillies sont traitées de manière strictement confidentielle.

27. Chaque audit est-il personnalisé ?

Oui.

Chaque entreprise possède ses propres contraintes, ses procédés et ses objectifs. L'audit est adapté à chaque situation.

28. Existe-t-il un accompagnement après l'audit ?

Oui.

CARBODROPING peut accompagner l'entreprise dans le suivi de sa trajectoire de transition et l'actualisation de ses analyses.

29. L'audit peut-il être renouvelé ?

Oui.

Un audit de suivi permet de mesurer les évolutions, d'évaluer les résultats obtenus et d'actualiser les recommandations.

30. Comment demander un audit ?

Il suffit de contacter **CARBODROPING** afin de définir le périmètre de la mission. Une proposition adaptée aux besoins de l'entreprise est ensuite établie.

CARBODROPING,
votre partenaire pour une transition carbone maîtrisée.

Mesurer. Comprendre. Réduire. Valoriser.



CARBODROPING

Analyse - Valorisation - Trajectoire carbone

Téléphone : +33 7 49 24 47 11

Courriel : contact@carbodropping.com

Site Internet : www.carbodropping.com